

RAPPORT ANNUEL

2022-2023



FIERS de nos gens!

Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup

Québec



MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de notre organisation. À sa lecture, vous constaterez que chacun a contribué à sa manière au rayonnement de notre organisation, que ce soit le personnel, les parents ou les élèves.

La plus récente année scolaire a été marquée par la réalisation du nouveau Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR). Issu d'une analyse approfondie et d'une démarche concertée avec tous les acteurs, ce plan inspirant et mobilisateur traduit les engagements de notre centre de services scolaire dans le but d'assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, de ses établissements. La mise en œuvre du PEVR se concrétisera par la priorisation, la mise en place et le monitoring de moyens pour atteindre les objectifs ciblés en lien avec la réussite et la qualification des élèves, jeunes et adultes.

Éducation préscolaire, primaire et secondaire

En 2022-2023, le taux de diplomation de notre centre de services scolaire a été de 80,7 %, une augmentation de 1,4 % par rapport à l'année précédente. Mentionnons également que 494 844 \$ ont été ajoutés pour les mesures dédiées dans les écoles pour la réussite des élèves.

Notre centre de services compte désormais 31 classes de maternelle 4 ans à temps plein, dont sept nouvelles annoncées en 2022-2023. Nous sommes fiers d'avoir réussi à répondre aux besoins des parents avec ces ajouts. C'est une offre éducative de qualité appréciée et un service bonifié sur l'ensemble du territoire.

Éducation des adultes et formation professionnelle

Nous sommes fiers de confirmer que 343 élèves ont été diplômés au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir et que la réussite de 109 personnes a été célébrée, parce qu'elles ont atteint leurs objectifs, au Centre d'éducation des adultes en 2022-2023. Au cours des dernières années, d'importants efforts ont été déployés pour attirer de la clientèle de partout au Québec ainsi qu'à l'international. 18 élèves internationaux étudiaient au Centre de formation professionnelle en 2022-2023, dont 6 nouveaux et 12 en deuxième année.

Milieus de vie sains et sécuritaires

Les investissements pour l'amélioration et le maintien de nos bâtiments se sont poursuivis en 2022-2023. Le Service des ressources matérielles et du transport scolaire a d'ailleurs investi 17 120 775 \$ pour l'amélioration de nos établissements, dont l'agrandissement et la rénovation de l'école primaire de Saint-Modeste, ainsi que le remplacement et la mise à niveau de systèmes de chaufferie dans plusieurs centres et écoles : Saint-Charles (La Pocatière), Marguerite-Bourgeoys (Saint-Pascal), de la Marée-Montante (Saint-Roch-des-Aulnaies), de l'Amitié (Saint-Gabriel-Lalemant)

À la fin de l'année scolaire 2022-2023, le ministre de l'Éducation monsieur Bernard Drainville et madame Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata, ont effectué une pelletée de terre symbolique confirmant la construction d'une nouvelle école primaire à Rivière-du-Loup. Cet établissement sera à l'image des nouvelles écoles du Québec, fait de matériaux de qualité et

inondé de lumière. Nouvelles technologies, innovation et collaboration seront mises de l'avant, dans l'objectif de répondre au besoin d'apprentissage dans un contexte où les élèves peuvent exprimer toute leur créativité. Aussi, à la suite d'une consultation publique, il a été déterminé que la nouvelle école ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2025. Le redécoupage des territoires scolaires de Rivière-du-Loup a été déterminé officiellement.

Notre personnel, notre communauté

La deuxième édition de la Semaine de reconnaissance du personnel s'est tenue le printemps dernier. Différentes activités ont été organisées dans nos établissements et centres. 26 prix Synergie ont été remis en main propre à des membres du personnel pour mettre en lumière leurs initiatives personnelles et leurs contributions collectives exceptionnelles qui permettent de contribuer à la réussite des élèves.

En mars, notre CSS a agi comme joueur de premier plan lors des Jeux du Québec qui se tenait à Rivière-du-Loup. Pas moins de 11 écoles et plusieurs plateaux sportifs ont été mis à la disposition des athlètes, officiels, accompagnateurs et bénévoles. Cet événement représentait une opportunité unique pour les jeunes de vivre un rassemblement sportif qui marquera leur parcours de vie. Nous avons été très fiers de nous associer à une activité qui fait la promotion de saines habitudes de vie et qui encourage la participation et le dépassement via la pratique d'un sport.

Notons finalement l'implication soutenue encore une fois cette année de nos administratrices, administrateurs et de nos parents qui investissent temps et énergie dans différents comités, contribuant à la poursuite de notre mission principale, soit la réussite éducative de nos élèves. Pour avoir un bilan complet de nos activités, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport annuel de notre organisation. Il s'agit du principal outil de reddition de compte du CSS. Enfin, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la réussite de nos élèves jeunes et adultes.

Antoine Déry, directeur général

Jean-François Lévesque, président du conseil d'administration

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Présentation du centre de services scolaire..... | 5 |
| 1.1 Le centre de services scolaire en bref | 5 |
| 1.2 Faits saillants | 6 |
| 1.3 Services éducatifs et autres services | 7 |
| 2. Gouvernance du centre de services scolaire..... | 8 |
| 2.1 Conseil d'administration..... | 8 |
| 2.2 Autres comités de gouvernance | 10 |
| 2.3 Code d'éthique et de déontologie..... | 11 |
| 2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics | 11 |
| 3. Résultats | 13 |
| 3.1 Plan d'engagement vers la réussite..... | 13 |
| 3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence | 17 |
| 3.3 Procédure d'examen des plaintes | 19 |
| 4. Utilisation des ressources..... | 20 |
| 4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire | 20 |
| 4.2 Ressources financières | 20 |
| 4.3 Gestion et contrôle des effectifs | 23 |
| 4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus | 23 |
| 4.5 Ressources matérielles et informationnelles | 24 |
| 5. Annexes du rapport annuel..... | 25 |
| Rapport du protecteur de l'élève | 26 |
| Autres annexes | 27 |

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup (CSSKRDL) gère un parc immobilier de 50 bâtiments, dont une quarantaine est utilisée à des fins éducatives et mixtes :

- 31 écoles primaires;
- 1 école primaire et secondaire;
- 3 écoles secondaires;
- 1 centre d'éducation des adultes avec 3 points de service;
- 1 centre de formation professionnelle avec des antennes à Saint-Pascal et La Pocatière;
- 3 centres administratifs.

Il couvre le territoire juridictionnel des MRC de Rivière-du-Loup et Kamouraska et une partie de la MRC de L'Islet. Ces MRC comptent plus de 55 000 habitants sur un vaste territoire de quelque 3 500 km².

En 2022-2023, le CSSKRDL a offert des services éducatifs à environ 8 514 élèves, jeunes et adultes, répartis comme suit :

- 679 élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans;
- 3 359 élèves du primaire;
- 2 351 élèves du secondaire;
- 1 146 élèves de l'éducation des adultes (temps plein et temps partiel);
- 979 élèves de la formation professionnelle (temps plein et temps partiel).

À ces milliers d'élèves s'ajoutent des citoyens de tout âge, des travailleurs et des gestionnaires d'entreprises à qui le centre d'éducation des adultes, le centre de formation professionnelle, voire le Service aux entreprises et à la main-d'œuvre offrent de nombreuses formations de base ou spécialisées ainsi que d'autres services de développement des compétences. Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup constitue l'un des principaux employeurs de la région; à cet égard, il emploie tout près de 1 300 employés. La très grande majorité (90 %) œuvre dans les établissements scolaires et intervient directement auprès des élèves.

- Personnel enseignant (temps plein et temps partiel) : 667 (54,6 %);
- Personnel de soutien : 433 (35,5 %);
- Personnel professionnel : 72 (5,9 %);
- Personnel cadre : 49 (4 %).

L'organisme préconise l'utilisation du français pour tout son personnel, exception faite pour le personnel enseignant de langue seconde et tierce. Le nombre d'enseignants ayant un niveau de connaissances spécifiques d'une autre langue est de 34.

Mission :

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup s’est donné comme mission d’appuyer ses établissements scolaires dans leurs actions, et ce, afin de favoriser la réussite des élèves dans leur milieu.

Vision :

La réussite pour tous les élèves. Cette vision s’articule autour de sept grandes volontés :

- L’augmentation de la diplomation et de la qualification sur l’ensemble de notre territoire pour chaque ordre d’enseignement;
- L’amélioration de la maîtrise de la langue française tout au long du cheminement de l’élève jusqu’à l’âge adulte;
- L’amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire pour permettre à chaque élève d’accéder à la diplomation ou à la qualification;
- L’amélioration de l’environnement sain et sécuritaire, depuis toujours un élément essentiel à la réussite au sein de notre centre de services scolaire, et ce, pour permettre aux élèves d’évoluer dans des milieux créatifs, inspirants et motivants;
- L’augmentation du nombre d’élèves en formation professionnelle, notamment par le biais d’une révision des offres de services offertes;
- L’accroissement de l’engagement des familles dans la réussite de l’élève pour faire équipe avec le milieu scolaire;
- Le maintien d’un niveau de collaboration avec les communautés sur le territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, de façon à collaborer, promouvoir ou innover avec les gens du milieu.

Valeurs :

- La Valorisation;
- L’Engagement;
- La Collaboration;
- L’Équité.

1.2 Faits saillants

- Taux de diplomation et de qualification de 80,7 %, une augmentation de 1,4 % par rapport à l’année précédente;
- Augmentation de 494 844 \$ pour les mesures dédiées dans les écoles pour la réussite des élèves;
- 31 classes de maternelle 4 ans à temps plein, dont sept nouvelles annoncées en 2022-2023;
- Des titulaires qualifiés dans toutes les classes préscolaires et primaires et moins de 2 % d’enseignant(e)s non légalement qualifié(e)s possédant des compétences en lien avec le domaine d’enseignement;
- 343 élèves diplômés au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l’Avenir et réussite

de 109 personnes célébrée parce qu'elles ont atteint leurs objectifs au Centre d'éducation des adultes;

- 18 étudiants internationaux au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir, dont 6 nouveaux et 12 en deuxième année;
- Investissements de 17 120 775 \$ pour l'amélioration des établissements;
- Inauguration officielle des nouvelles installations éducatives et sportives de l'école primaire de Saint-Modeste;
- Rôle de premier plan lors des Jeux du Québec qui se tenaient à Rivière-du-Loup;
- Création d'un répertoire en vue de faciliter la recherche de logements abordables pour les étudiant(e)s;
- 70 projets ont été soumis à la 25^e édition du Défi OSEntreprendre;
- Pelletée de terre en présence du ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville et de madame Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup–Témiscouata, confirmant la construction d'une nouvelle école primaire à Rivière-du-Loup;
- Consultation publique sur le redécoupage des territoires scolaires de Rivière-du-Loup et détermination du moment de l'ouverture de la nouvelle école à la rentrée 2025;
- Embauche d'une agente de développement, attraction et fidélisation du personnel;
- Deuxième édition de la Semaine de reconnaissance du personnel;
- 26 prix Synergie remis en main propre à des membres du personnel pour mettre en lumière leurs initiatives personnelles et leurs contributions collectives exceptionnelles.

1.3 Services éducatifs et autres services

Les services éducatifs dispensés par chaque école ainsi que les services complémentaires et particuliers sont déterminés en fonction des inscriptions officielles. Les services d'éducation préscolaire 4 ans temps plein et 5 ans et d'enseignement primaire sont offerts dans tous les établissements primaires selon les modalités propres à chacun des milieux. Les services d'enseignement au secondaire sont offerts dans quatre établissements de notre territoire.

Tous les élèves ont accès, dans l'école qu'ils fréquentent, aux services éducatifs complémentaires selon les besoins identifiés et les ressources disponibles.

- D'éducation spécialisée;
- D'ergothérapie;
- D'orthopédagogie;
- D'orthophonie;
- De psychoéducation;
- De psychologie;
- D'animation sur les plans sportif, culturel et social;
- D'éducation aux droits et aux responsabilités;

- D'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- De mesure et d'évaluation;
- De promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- De santé et de services sociaux;
- De sexologie;
- De soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- D'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- De technicien en langage (préscolaire).

Parmi ces services, le centre de services scolaire établit également, par entente, une offre de service avec les centres intégrés de santé et de services sociaux.

Par ailleurs, tous les élèves ayant des besoins ponctuels pour des services d'enseignement à domicile ou des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française peuvent bénéficier de services particuliers.

La qualité de ces services complémentaires peut être jugée d'excellente dans la mesure où nous sommes en mesure de combler les besoins en ressources humaines. Tous ces services complémentaires peuvent contribuer à l'atteinte de nos objectifs et faire diminuer les écarts présents pour les différents indicateurs. **Il existe un excellent esprit de collaboration entre chacun de nos professionnels afin de mettre en avant-scène la réussite et la persévérance scolaire de l'ensemble de nos élèves.**

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

Membres parents :

| | |
|------------------------|---------------------|
| Magali Émond | District scolaire 1 |
| Marie-Lyne Cayouette | District scolaire 2 |
| Jean-François Lévesque | District scolaire 3 |
| Valérie Beaulieu | District scolaire 4 |
| Véronique Brillant | District scolaire 5 |

Membres du personnel :

| | |
|-----------------|------------------------------|
| Dominique Viel | Personnel d'encadrement |
| Valérie Potvin | Direction d'un établissement |
| Martine Paradis | Personnel professionnel |
| Denis Bastille | Personnel enseignant |
| Nadine St-Onge | Personnel de soutien |

Membres de la communauté :

| | |
|---------------------|--|
| Karine Malenfant | Expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines |
| Guy Dumont | Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles |
| Marie-Hélène Harvey | Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel |
| Dominique Brière | Issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires |
| Cloé Gagné | Âgée de 18 à 35 ans |

Membre sans droit de vote :

| | |
|------------------|-------------------------|
| Geneviève Corbin | Personnel d'encadrement |
|------------------|-------------------------|

Calendrier des séances tenues

Le conseil d'administration a tenu neuf (9) rencontres au cours de l'année 2022-2023 :

- 30 août 2022;
- 11 octobre 2022;
- 8 novembre 2022;
- 13 décembre 2022;
- 14 février 2023;
- 14 mars 2023 (extraordinaire);
- 11 avril 2023;
- 30 mai 2023;
- 27 juin 2023.

Décisions du conseil d'administration

- Projets immobiliers;
- Adoption du budget annuel du centre de services scolaire;
- Adoption des niveaux d'effectifs (personnel cadre, personnel de soutien et personnel professionnel);
- Présentation d'une demande d'ajout d'espace à Saint-Antonin;
- Transport scolaire;
- Redécoupage des territoires du secteur de Rivière-du-Loup;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles et des services éducatifs dispensés par chacune des écoles;
- Adoption des calendriers scolaires;
- Adoption d'un protocole d'entente entre la Ville de La Pocatière et le centre de services scolaire concernant le terrain de baseball.

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

| Nom du comité | Liste des membres |
|------------------------------------|--|
| Comité de gouvernance et d'éthique | Jean-François Lévesque Karine Malenfant Denis Bastille Geneviève Soucy (responsable) |
| Comité de vérification | Guy Dumont Valérie Potvin Nadine St-Onge Geneviève Corbin (responsable) |
| Comité des ressources humaines | Dominique Brière Cloé Gagné Dominique Viel Josée Michaud (responsable) |
| Comité de révision d'une décision | Valérie Beaulieu Marie-Hélène Harvey Geneviève Soucy (responsable) |
| Comité consultatif du transport | Antoine Déry Valérie Potvin Marie-Lyne Cayouette Martine Paradis Guy April Rachel Rioux Ghislain Lizotte (responsable) |

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

| Nom du comité | Liste des membres |
|---|---|
| Comité consultatif de gestion | Tous les cadres scolaires du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. |
| Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage | Marc Beaulieu Sonia Émond Milliard Nadine St-Onge Suzie Michaud Manon Voyer Sara Anderson Claude Beaulieu Stéphanie Bourgoïn Vickie Brisson-Bélanger Andrée-Anne Brodeur Mélanie Lafontaine Jovette Levasseur-Rousseau Sonia Marquis Valérie Pelletier Sophie Doyon |

| Nom du comité | Liste des membres |
|--------------------------------------|--|
| | Anik Guérette Simon Fournier Sylvie Lavertu Valérie Potvin Annie Chénard Sébastien Mercier Andrée-Anne Dumont Hélène April |
| Comité de parents | Dany Dupuis Hélène Dubé Lisa-Marie Imbeault Dominique Brière Élisabeth Lavoie Karine Plourde Véronique Landry Matthieu Landry Otis Anaïs Berger Amélie Martin Pascal Dumais Émilie Laurendeau Véronique Brillant Rachel Rioux Nancy Dumont Yves Trazié Claude Beaulieu |
| Comité de répartition des ressources | Valérie Potvin Benoit Ouellet Antoine Déry Geneviève Soucy Marc Chouinard Yves Ouellet Marie-Hélène Ouellet Geneviève Corbin Caroline Dufour Benjamin Paradis Martine Sirois Josée Michaud |

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Aucun cas n'a été traité au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Pour prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration, consultez le lien suivant : <https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/Reglement-sur-les-normes-dethique-et-de-deontologie-CA.pdf>.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucun cas n'a été traité au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Pour prendre connaissance du rapport, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/11/AAA-Rapport-du-responsable-du-suivi-des-divulgations-2022-2023.pdf>

■ **Rendition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles à l’égard des organismes publics**

| Rendition de comptes 2022-2023 <i>Loi facilitant la divulgation d’actes répréhensibles à l’égard des organismes publics</i> | Nombre de divulgations ou de communications de renseignements |
|--|---|
| 1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations | 0 |
| 2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l’article 22 | 0 |
| 3. Divulgations fondées | 0 |
| 4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d’actes répréhensibles visées à l’article 4: | 0 |
| 1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d’une telle loi | 0 |
| 2° un manquement grave aux normes d’éthique et de déontologie | 0 |
| 3° un usage abusif des fonds ou des biens d’un organisme public, y compris de ceux qu’il gère ou détient pour autrui | 0 |
| 4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d’un organisme public, y compris un abus d’autorité | 0 |
| 5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d’une personne ou à l’environnement | 0 |
| 6° le fait d’ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5 | 0 |
| 5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l’article 23 | 0 |

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

- **Objectif 1 : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.**

| Objectif | Indicateur | Cible pour 2021-2022 | Résultats ¹ 2017-2018 | Résultats ² 2018-2019 | Résultats ² 2019-2020 | Résultats ² 2020-2021 | Résultats ² 2021-2022 |
|---|------------|----------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Entre les garçons et les filles | 16,0 % | 14,0 % | 11,0 % | 1,3 % | 13,2 % | 8,4 % | 18,2 % |
| Entre les élèves HDAA et les élèves réguliers | 41,3 % | 30,0 % | 26,7 % | 29,5 % | 39,6 % | 24,9 % | 28,8 % |
| Entre les élèves des milieux défavorisés et l'ensemble des écoles | 3,1 % | 2,0 % | 0,5 % | 1,2 % | 7,5 % | 0,2 % | N/D |

Constats : L'écart entre les garçons et les filles est nettement supérieur à la moyenne nationale. En effet, le taux de diplomation et qualification des filles ont connu une augmentation de 6,5 % dépassant maintenant les 90 %. Cependant, les garçons ont connu une diminution de ce même taux de 3,3 %.

L'écart de réussite de nos élèves HDAA versus nos élèves réguliers est semblable à celui de l'ensemble du Québec. Le taux de diplomation et qualification des élèves HDAA est resté stable.

- **Objectif 2 : D'ici 2030, ramener à 8,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.**

| Indicateur | Cible pour 2021-2022 | Résultats ¹ 2017-2018 | Résultats ² 2018-2019 | Résultats ² 2019-2020 | Résultats ² 2020-2021 | Résultats ² 2021-2022 | Résultats ² 2022-2023 |
|------------|----------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 9,2 % | 9,0 % | 7,4 % | 7,7 % | 4,3 % | 6,2 % | 4,5 % | N/D |

- **Objectif 3 : D'ici 2030, porter à 90,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85,0 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP).**

| Indicateur | Cible pour 2021-2022 | Résultats ¹ 2017-2018 | Résultats ² 2018-2019 | Résultats ² 2019-2020 | Résultats ² 2020-2021 | Résultats ² 2021-2022 |
|------------|----------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 76,9 % | 84,0 % | 83,5 % | 79,3 % | 80,3 % | 79,3 % | 80,7 % |

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

² Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

Constat : Notre taux de diplomation et qualification est semblable à celui du réseau public de l'ensemble du Québec et est en légère hausse par rapport à l'année précédente.

- **Objectif 4 : D'ici 2030, pour notre centre de services scolaire, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.**

| Indicateur | Cible pour 2021-2022 | Résultats ¹ 2017-2018 | Résultats ² 2018-2019 | Résultats ² 2019-2020 | Résultats ² 2020-2021 | Résultats ² 2021-2022 | Résultats ² 2022-2023 |
|------------|----------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| 89,8 % | 90,0 % | 90,7 % | 89,7 % | Aucun résultat | Aucun résultat | 89,3 % | 90,0 % |

Constat : Étant donné qu'il n'y a pas eu d'épreuve ministérielle en juin 2020 et 2021, il nous est impossible de présenter les résultats. Malgré les deux (2) années d'absence de l'épreuve en raison de la COVID, les élèves maintiennent un bon taux de réussite à l'épreuve. Nous sommes en bonne position pour atteindre la cible de 92,0 % d'ici 2030.

- **Objectif 5 : D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.**

| Indicateur | Cible pour 2021-2022 | Résultats ¹ 2017-2018 | Résultats ² 2018-2019 | Résultats ² 2019-2020 | Résultats ² 2020-2021 | Résultats ² 2021-2022* |
|------------|----------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| 86,0 % | 90,0 % | 81,4 % | 82,6 % | 76,6 % | 72,3 % | 30,4 % |

*Modification importante de la base de calcul à partir de 2021-2022 et du mode d'inspection.

Liste des travaux réalisés en 2022-2023 – Amélioration des bâtiments :

- **École La Chanterelle**
 - Réfection escalier principal
- **École de la Marée-Montante**
 - Remplacement de la chaudière électrique
- **École de l'Étoile-Filante**
 - Remplacement fini de plancher
- **École Saint-Philippe**
 - Réfection des plafonds, structure et système d'éclairage au 2^e étage
- **École Monseigneur-Boucher**
 - Fabrication et installations de casiers SDG
 - Remplacement de portes intérieures et extérieures
- **École Saint-Bruno**
 - Remplacement de systèmes mécaniques
 - Mise aux normes du puit d'eau potable
 - Installation clôture de protection du puit d'eau potable
- **École Notre-Dame**
 - Remplacement de systèmes mécaniques
 - Ajout de vestiaires maternelle 4 ans
- **École de l'Amitié**
 - Remplacement de systèmes mécaniques
 - Remplacement de clôture
- **École Les Pèlerins**
 - Remplacement de systèmes mécaniques et plafonds
 - Remplacement de portes intérieures
- **École La Croisée I**

- Remplacement du système d'alarme incendie
- Remplacement plusieurs meubles lavabos classes
- Remplacement des pompes
- Remplacement de portes intérieures et extérieures
- **École Desbiens**
 - Remplacement partiel de l'enveloppe extérieure
 - Travaux de peinture des locaux préscolaires et maternelle
- **École Moisson-d'Arts**
 - Remplacement d'un groupe de fenêtres
 - Remplacement d'une porte extérieure
 - Travaux de peinture
- **École Riou**
 - Réparation d'une tête de puit artésien
 - Remplacement de portes extérieures
- **École Lanouette**
 - Remplacement fini de plancher
 - Travaux de peinture
- **École des Vieux-Moulins**
 - Travaux de peinture et remplacement de portes intérieures
- **Stade Premier Tech**
 - Correction d'infiltration d'eau, mur Nord
- **Centre d'éducation des adultes – École Saint-Charles**
 - Remplacement de fenêtres et mise à niveau de la chaufferie
- **Centre d'éducation des adultes – École Marguerite-Bourgeois**
 - Correction de l'accessibilité et rénovation de la chaufferie
 - Remplacement d'un groupe de fenêtres
 - Remplacement d'une porte extérieure
- **Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir**
 - Correction des issues et lanterneaux
- **École secondaire Chanoine-Beaudet**
 - Remplacement du système d'alarme incendie
 - Aménagement d'une salle sensorielle
 - Remplacement de portes intérieures et extérieures
 - Correction de pavage
 - Réfection de la piste d'athlétisme
- **École Hudon-Ferland**
 - Modification de locaux et remplacement de portes intérieures
 - Ajout de vestiaire maternelle
- **Centre de service de Rivière-du-Loup**
 - Réfection de brique pour l'entrée principale
 - Ajout d'une borne de recharge
- **École secondaire de Rivière-du-Loup**
 - Réaménagement du secteur des archives
 - Remplacement d'un refroidisseur de chambre froide
 - Travaux de remplacement de portes
- **École Vents-et-Marées**
 - Remplacement d'un fini de plancher

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

| Objectif | INDICATEUR | CIBLE 2023 | RÉSULTATS ³ 2018 -2019 | RÉSULTATS ⁴ 2019 -2020 | RÉSULTATS ⁴ 2020 -2021 | RÉSULTATS ⁴ 2021 -2022 | Résultats ⁴ 2022-2023 |
|---|---|------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| 1.2.1 Accroître la réussite des élèves | Taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification au secondaire après 7 ans | 84,5 % | 79,3 % | 80,3 % | 79,3 % | 80,7 % | N/D |
| | Écart de réussite entre garçons et filles | 5,6 % | 1,3 % | 13,2 % | 8,4 % | 18,2 % | N/D |
| | Écart de réussite entre EHDAA et élèves ordinaires | 24,1 % | 29,5 % | 39,6 % | 24,9 % | 28,8 % | N/D |
| | Écart de réussite entre les élèves des écoles défavorisées et ceux des écoles favorisées | 6,2% | 1,2 % | 7,5 % | 0,2 % | N/D | N/D |
| | Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public | 11,1 % | 7,7 % | 4,3 % | 6,2 % | 4,5 % | N/D |
| | Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, en langue d'enseignement, en 4 ^e année du primaire dans le réseau public | 87,4 % | 89,7 % | Aucune épreuve | Aucune épreuve | 89,3 % | 90,0 % |
| 2.1 Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes | Proportion d'écoles publiques qui adhèrent à la mesure À l'école, on bouge ! ou qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves du primaire | 65 % | 25,0 % | 31,3 % | 40,6 % | 56,3 % | 71,9 % |
| 2.3 Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures | Pourcentage de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant | 50 % | 82,6 % | 76,6 % | 72,3 % | 30,4 % | N/D |

■ Constat :

Tout d'abord, un écart de 5,2 % est observé avec la cible pour le taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification au secondaire après 7 ans. Afin de réduire cet écart au niveau de cet indicateur, notre centre de services scolaire a mis en place un processus d'accompagnement pour la relance scolaire afin d'interpeller les élèves qui seraient en abandon scolaire et qui quitterait nos établissements sans l'obtention de diplôme ou de qualification.

³ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

⁴ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

Par la suite, un écart de 2,8 % est présent entre la cible et le résultat de notre centre de services scolaire au niveau de la réussite entre les garçons et les filles. Pour remédier à la situation, différentes actions en lien avec la motivation scolaire ainsi que la valorisation de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle ont été mises en place afin de nourrir les aspirations personnelles et scolaires des garçons. Nous suivons également de près les résultats des filles étant donné que le taux de diplomation et de qualification de ces dernières a diminué.

En ce qui concerne l'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves ordinaires, il se situe à une variation de 0,8 %. Le centre de services scolaire travaille ardemment avec les différents acteurs gravitant autour des élèves (professionnels, soutien, enseignants et directions) afin de mettre en place les moyens et les outils nécessaires pour la réussite de ceux-ci et atteindre la cible de cet indicateur. L'amélioration continue et la formation en lien avec la RAI (réponse à l'intervention) et le dépistage ainsi que le développement des CAP (communauté d'apprentissage professionnelle) sont déployés dans notre centre de services scolaire afin de réduire cet écart.

Finalement, pour l'élément 2.3 du tableau, l'écart s'explique par la modification importante du calcul de l'indice de vétusté, à l'hiver 2022. L'indice de vétusté physique mesure la condition des bâtiments en prenant en compte l'estimation du coût des travaux nécessaires pour maintenir l'immeuble en bon état au cours des cinq prochaines années et sa valeur de remplacement.

Les indices pourraient donc varier grandement en fonction des travaux inscrits dans cette période d'une année à l'autre. Les travaux affectent de façon uniforme l'indice de vétusté, peu importe leur criticité. Par exemple, la réfection d'un stationnement ou d'un revêtement de plancher (moins critique) comparativement à une entrée électrique désuète ou un système de chauffage (plus critique). Les travaux sont donc priorisés pour les écoles ayant une cote de vétusté D et E. La tenue d'inspection sur une base régulière permet de suivre l'évolution de l'état de nos bâtiments et d'atteindre la cible fixée dans un avenir très rapproché.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

■ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

| <i>Échelle</i> |
|---------------------------------|
| Aucun événement |
| Moins de 10 événements déclarés |
| De 10 à 19 événements déclarés |
| De 20 à 39 événements déclarés |
| 40 événements déclarés ou plus |

| Établissement scolaire | INTIMIDATION (fréquence des événements) | VIOLENCE (fréquence des événements) | Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève |
|--|--|--|--|
| École Moisson-d'Arts (104) | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École La Chanterelle | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Notre-Dame-du-Sourire | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Riou | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Vents-et-Marées (147) | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Desbiens (131) | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École des Vieux-Moulins (110) | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École Saint-Modeste (127) | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Roy (211) | Aucun événement | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École Joly (253) | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École internationale Saint-François-Xavier (332) | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École La Croisée I (231) | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École La Croisée II (185) | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École Notre-Dame-du-Portage | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Les Pèlerins | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Lanouette (376) | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Hudon-Ferland (213) | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École Sainte-Hélène | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Saint-Louis (Saint-Joseph) | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Monseigneur-Boucher (231) | Moins de 10 événements déclarés | 17 événements déclarés | 0 % |
| École Saint-Louis (Kamouraska) | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Saint-Bruno | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Saint-Philippe | Aucun | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École Notre-Dame | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |

| Établissement scolaire | INTIMIDATION (fréquence des événements) | VIOLENCE (fréquence des événements) | Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève |
|--|--|--|--|
| École J.-C.-Chapais | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École Sacré-Cœur (306) | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École de la Marée- Montante | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École de l'Orée-des-Bois | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École de l'Étoile-Filante | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École des Vents-et- Marées | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École de la Pruchière | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École de l'Amitié | Aucun événement | Aucun événement | N/A |
| École secondaire de Rivière-du-Loup (1 563) | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 20 % |
| École secondaire Chanoine-Beaudet (352) | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |
| École polyvalente La Pocatière (405) | Moins de 10 événements déclarés | Moins de 10 événements déclarés | 0 % |

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Annuellement, des interventions et différentes mesures préventives sont mises en place dans nos écoles, notamment des ateliers de groupe misant sur le rôle des témoins, sur les relations interpersonnelles harmonieuses ou encore à propos de stratégies de résolution de conflit et d'affirmation de soi. Lorsque des situations surviennent, des rencontres sont effectuées auprès de l'auteur ou des auteurs ainsi qu'auprès de l'élève qui subit l'acte de violence ou d'intimidation. Au besoin, le ou les témoins sont également rencontrés. Les parents des élèves concernés sont contactés, afin d'être informés de la situation et des mesures d'aide et de soutien offertes ainsi que des conséquences qui s'appliquent, s'il y a lieu. Les suspensions internes ou externes sont utilisées occasionnellement et un protocole de retour est prévu avant la réintégration de l'élève fautif. Selon l'analyse de la situation, des partenaires externes peuvent également être impliqués. Par la suite, des procédures sont mises en place afin de s'assurer que l'événement est bien terminé et que les chances de récurrence sont considérablement diminuées. Il est à noter qu'un geste répréhensible, même s'il n'entre pas dans ces définitions, peut faire l'objet d'interventions en vertu du code de vie de l'école.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

La philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Lorsque le processus d'examen des plaintes mis en place par le centre de services scolaire n'a pu apporter de résultats satisfaisants, les élèves ou leurs parents peuvent communiquer avec le protecteur de l'élève qui pourra se saisir d'une plainte en lien avec les services offerts aux élèves. Encore une fois, la philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Voici les étapes du processus d'examen d'une plainte du CSSKRDL :

1. Communication avec la personne concernée;
2. Si vous n'obtenez pas le résultat attendu, communication avec la direction de l'école, du centre ou du service;
3. Si ces démarches ne sont pas satisfaisantes, communication avec la responsable de l'examen des plaintes, madame Geneviève Soucy, secrétaire générale au Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, par téléphone au 418 862-8201, poste 3061, par courrier au 464, rue Lafontaine, C. P. 910, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z5 ou par courriel à secgen@csskamloup.gouv.qc.ca;
4. Si les trois étapes précédentes n'ont pas permis de trouver une solution au problème, la responsable de l'examen des plaintes vous guidera vers le comité de révision d'une décision ou le protecteur de l'élève.

Pour prendre connaissance du processus ou des rapports complets, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/notre-organisation/demandes-et-plaintes/procedure-de-traitement-des-plaintes-et-des-signalements/>

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Avoir un souci constant de la mission, de la philosophie de gestion, des objectifs et des orientations du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et de ses établissements, du plan d'action ainsi que du plan stratégique du ministre et des divers projets éducatifs des établissements dans l'élaboration des budgets.

Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires et des moyens qu'ils exercent dans le cadre de leur mission éducative, et ce, en vue de l'atteinte des résultats attendus et prévus dans le Plan d'engagement vers la réussite et de leur projet éducatif pour une éducation de qualité et pour la réussite de tous les élèves.

Se préoccuper constamment de l'équité dans la répartition des budgets aux écoles tout en tenant compte des inégalités sociales et économiques et des besoins exprimés.

Répartir les budgets dans le respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements.

Optimiser l'utilisation des ressources financières dont le centre de services scolaire dispose pour la réalisation de sa mission éducative et l'atteinte des résultats attendus et prévus au Plan d'engagement vers la réussite et au projet éducatif de l'établissement.

Favoriser l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité en situant le plus près possible de l'élève les choix budgétaires.

Favoriser, dans la mesure du possible, l'innovation et la créativité par des disponibilités budgétaires dégagées dans la répartition et la transférabilité des ressources financières.

Dans un contexte de ressources financières limitées et compressées par le Ministère, prendre en compte les aspects d'efficacité et d'efficience permettant d'effectuer les activités requises au moindre coût possibles.

Assurer la transparence dans la gestion des activités financières et plus particulièrement dans la répartition et l'utilisation de ses ressources ainsi que la reddition de comptes sur les résultats atteints.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Pour prendre connaissance des principes de la répartition annuelle des revenus, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/06/10.-OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-avril-2022.pdf>

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Pour prendre connaissance des critères servant à déterminer les montants alloués, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/06/10.-OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-avril-2022.pdf>

4.2 Ressources financières

Les données financières du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 ont été déposées au conseil d'administration le 14 novembre 2023. Ils font état d'un surplus d'exercice de 32 513 100 \$ et d'un surplus cumulé de 22 388 936 \$.

Exceptionnellement, au 30 juin 2023, les revenus de subventions reportées et les subventions de financement comprennent une charge de désactualisation pour la mise en application d'une nouvelle norme comptable. Dans cet exercice financier, il y a mise en application du chapitre SP3280 qui traite des obligations liées à la mise hors services d'immobilisations. L'impact sur les résultats de l'année est d'un montant de 28 465 088 \$. La mise en place de cette norme a également demandé le redressement des résultats de l'exercice antérieur, soit le 30 juin 2022. N'eût été de cette norme, le surplus de l'exercice aurait été de 4 408 012 \$.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup dispose d'un surplus cumulé libre de 21,3 M\$ et de 1,1 M\$ de surplus réservés pour certains engagements des établissements et des conventions collectives. Selon les règles du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), du surplus

cumulé de 22,4 M\$ un montant maximal de 2,5 M\$ est disponible pour utilisation en 2023-2024 selon la règle d'appropriation des surplus.

Composition des revenus

| | En dollars (\$) | En % |
|---|--------------------|----------------|
| Subventions de fonctionnement | 105 718 275 | 65,5 % |
| Subventions d'investissement | 19 294 725 | 12,0 % |
| Autres subventions et contributions | 1 572 | 0,0 % |
| Taxes scolaires | 5 050 939 | 3,1 % |
| Ventes de biens et services | 9 423 210 | 5,8 % |
| Droits de scolarité et droits chargés | 649 606 | 0,4 % |
| Revenus divers | 3 556 028 | 2,2 % |
| Amortissement des contributions reportées | 17 756 734 | 11,0 % |
| Total | 161 451 089 | 100,0 % |

Composition des dépenses par secteur d'activités

| | | |
|--|--------------------|----------------|
| Enseignement et formation | 53 611 865 | 41,6 % |
| Soutien à l'enseignement | 31 121 451 | 24,1 % |
| Services d'appoint | 16 730 155 | 13,0 % |
| Activités administratives | 5 624 892 | 4,4 % |
| Biens meubles et immeubles | 17 590 210 | 13,6 % |
| Activités connexes | 4 284 303 | 3,3 % |
| Dépenses liées à la provision pour avantages sociaux | (24 887) | 0,0 % |
| Total | 128 937 989 | 100,0 % |

Composition des dépenses par nature des dépenses

| | | |
|---|--------------------|----------------|
| Rémunération et contributions de l'employeur | 89 130 202 | 69,1 % |
| Frais de déplacement | 410 080 | 0,3 % |
| Fournitures et matériel | 7 317 636 | 5,7 % |
| Services, honoraires et contrats | 18 560 846 | 14,4 % |
| Charges d'investissements non capitalisables et amortissement | 7 608 738 | 5,9 % |
| Autres charges | 5 935 374 | 4,6 % |
| Total | 128 962 876 | 100,0 % |

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

| Catégorie d'emploi | Heures travaillées (1) | Heures supplémentaires (2) | Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2) | Nombre d'employés pour la période visée |
|--|------------------------|----------------------------|---|---|
| 1. Personnel d'encadrement | 96 856,38 | 0 | 96 856,38 | 65 |
| 2. Personnel professionnel | 111 653,29 | 2,25 | 111 655,54 | 88 |
| 3. Personnel enseignant | 903 638,45 | 720,4 | 904 358,85 | 1 056 |
| 4. Personnel de bureau, technicien et assimilé | 544 617,44 | 977,25 | 545 594,68 | 644 |
| 5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 100 379,56 | 1 090,82 | 101 470,38 | 94 |
| Total en heures | 1 757 145,12 | 2 788,46 | 1 759 933,58 | 1 947 |

■ Résumé du niveau de l'effectif

| | |
|---|--------------|
| Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo | 1 681 420,73 |
| Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo | 1 759 933,58 |
| Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A) | 78 512,85 |
| Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non <i>(Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i> | Non |

Le dépassement du niveau de l'effectif s'explique par différents éléments, dont le fait que la cible est celle du 31 mars 2022, la cible du 31 mars 2023 n'ayant pas été transmise aux centres de services scolaires. De plus, pendant l'année, il y a eu ajout important de mesures dédiées et conventionnées afin d'ajouter des ressources pour répondre aux besoins des élèves et divers prêts de service remboursés pour la tenue des Jeux du Québec.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023

| | Nombre de contrats | Montant du contrat (avant taxes) |
|--|--------------------|-------------------------------------|
| Contrats de service avec une personne physique | 4 | 1 768 805,88 \$ |
| Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique | 35 | 2 001 723,31 \$ |
| Total | 39 | 3 770 529,19 \$ |

Explication des contrats – personnes physiques :

- L. Roussel Gestion (2 contrats) 90 467,88 \$ Service de gestion de projets
- Ghislain Caron 55 800,00 \$ Service d'entretien espaces verts
- Cafétéria Linda Desjardins 1 622 538,00 \$ Service de concessionnaire et traiteur

Explication des contrats – personnes morales :

- 911-3415 QC Inc. (Sylvain Pelletier) 27 000,00 \$ Service de déneigement
- 9306-0655 QC Inc. (2 contrats)
(Les Entreprises Guy et Pascal Dubreuil) 122 567,38 \$ Service de déneigement
- Architecture Daniel Dumont 41 756,00 \$ Service d'architecture
- Atelier Guy Architecte (5 contrats) 287 522,00 \$ Service d'architecture
- Casen – Clinique ambulatoire 38 042,14 \$ Expertise en évaluation neuropsychologique
- Cuatro Architecture (2 contrats) 101 524,69 \$ Service d'architecture
- DG3A Architecture 89 026,49 \$ Service d'architecture
- Englobe 82 500,60 \$ Service d'ingénierie des sols et matériaux
- Entreprise Nicolas Thiboutot Inc.
(2 contrats) 90 390,00 \$ Service d'entretien espaces verts et déneigement
- Excavation Yvan Pelletier (2 contrats) 64 545,00 \$ Service de déneigement
- Ferme Raynald St-Pierre 58 874,46 \$ Service de déneigement
- Génie + 72 354,00 \$ Service d'ingénierie
- GLCRM Architectes inc. 26 720,00 \$ Service d'architecture
- Henri-Paul Plourde 39 500,00 \$ Service de déneigement
- Laboratoire d'Expertise (2 contrats) 91 988,00 \$ Service d'expertise de sol
- Les Entreprises Jean-Marie Côté 90 200,00 \$ Service de déneigement
- LGT 94 885,69 \$ Service d'ingénierie
- Onico (2 contrats) 185 771,04 \$ Service d'architecture
- Proulx et Savard, Architectes 43 192,50 \$ Service d'architecture
- R & O Énergie (2 contrats) 78 950,00 \$ Service d'ingénierie
- Stantec Experts-Conseils 39 300,00 \$ Service d'ingénierie
- Tetra-Tech (2 contrats) 174 449,00 \$ Service d'ingénierie
- Voyage A+ 60 664,32 \$ Service de voyage

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

■ **Maintien de l'actif immobilier (entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023)**

| 2021-2022 (Année précédente) | 2022-2023 (Année de reddition de comptes) | | |
|---------------------------------|--|-----------------|--------------------------------------|
| Solde non investi, ni engagé | Investissements réalisés | Sommes engagées | Sommes non investies, ni engagées |
| 76 063 558 \$ | 17 120 775 \$ | 38 372 434 \$ | 20 570 349 \$ |

4.5.2 Ressources informationnelles

Le Service des technologies de l'information et des communications (TIC) a pour but de développer et de soutenir des solutions technologiques modernes afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Celles-ci touchent autant la dimension pédagogique qu'administrative. Le Service des TIC représente depuis un certain temps un acteur stratégique à la mission éducative du centre de services scolaire. Les outils mis en place sont utilisés quotidiennement par plus de 10 000 utilisateurs, élèves, personnel et membres de la communauté. De plus, des solutions technologiques sont adaptées aux besoins des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage. Plus de 9 000 demandes de service sont traitées annuellement par le Service des TIC.

Afin d'assurer la continuité des services et le fonctionnement de tous les équipements mis à la disposition des utilisateurs, le Service des TIC gère une infrastructure technologique comprenant un réseau de fibres optiques partagé de 800 kilomètres, un réseau filaire à haut débit combiné à un réseau sans fil comptant près de 1 200 points d'accès et de plusieurs équipements et services de sécurité modernes.

En 2022-2023, le Service des TIC a élaboré un plan directeur en ressources informationnelles (PDRI) afin de préciser son positionnement stratégique aux orientations numériques, assurer la transformation numérique en établissant nos enjeux actuels, en ciblant nos objectifs et par la mise en place de projets et d'actions concrètes. En termes de mesures pédagogiques, les services éducatifs et le Service des TIC ont participé activement avec les intervenants du milieu dans la mise en place d'une progression des apprentissages (PDA) numérique qui a permis de définir des orientations notamment pour l'acquisition d'équipement pédagogique. Au niveau de l'accompagnement à la transformation numérique, une 3^e journée du numérique a été offerte à tout le personnel.

Parallèlement, le Service des TIC a poursuivi des projets de rehaussement de ses infrastructures dont le remplacement de tous les commutateurs réseaux à notre centre de formation professionnelle, a débuté le déploiement de la couverture du réseau sans-fil extérieur et répondu aux besoins en télécommunication pendant les jeux du Québec.

Parmi nos principaux projets réalisés, nous pouvons citer :

- le déploiement d'un outil de surveillance aux écoles secondaires afin de répondre aux obligations de sanction des études et comme outils de gestion de classe;

- la mise en place d'une gestion documentaire structurée avec la gouvernance des données dans Microsoft 365;
- la poursuite du déplacement de nos services vers l'informatique dans le cadre de la consolidation des centres de traitements (CCTI);
- l'application de mesures de sécurité dont la mise en place de l'authentification multifacteur pour l'ensemble de nos employés et diverses pratiques dans le but de rehausser notre posture de sécurité de l'information.

5. Annexes du rapport annuel

Rapport du responsable de l'examen des plaintes

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le Secrétariat général a répondu à quelques situations en 2022-2023. Seulement deux ont été formulées en plainte formelle. Les autres ont toutes pu être réglées par le processus préconisé, soit celui d'une recherche de solutions dans le respect des règles et dans le meilleur intérêt de l'élève.

Conclusion :

Avec plus de 7 000 élèves jeunes et adultes inscrits dans nos établissements et plus de 1 300 employés dont plus de 90 % œuvrent auprès des élèves du centre de services scolaire, on peut conclure que le nombre de situations ayant nécessité l'intervention de la Responsable de l'examen des plaintes est plus que satisfaisant.

La prévention des situations problématiques et la communication fonctionnelle demeurent donc des éléments essentiels à la gestion des plaintes.

Rapport du protecteur de l'élève

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le protecteur de l'élève a reçu deux plaintes en 2022-2023.

Autres annexes

Rapport annuel 2022-2023 du comité de parents du centre de services scolaire : <https://wwwcsskamloup-1aed9.kxcdn.com/wp-content/uploads/2023/09/Rapport-Annuel-CP-2022-2023-FINAL.pdf>

Rapport annuel 2022-2023 du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du centre de services scolaire : <https://wwwcsskamloup-1aed9.kxcdn.com/wp-content/uploads/2023/10/Rapport-annuel-2022-2023-Version-officielle.pdf>

Faits saillants 2022-2023 en image : [Visuel du rapport annuel](#)

Faits saillants 2022-2023 en vidéo : [Vidéo du rapport annuel](#)

**Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup**

Québec 